



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1991 B 06019

Numéro SIREN : 472 500 503

Nom ou dénomination : SOCIETE DE BOURSE GILBERT DUPONT

Ce dépôt a été enregistré le 28/06/2017 sous le numéro de dépôt 44430

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 28-06-2017

N° DE DEPOT : 044430

N° GESTION : 1991B06019

N° SIREN : 472500503

DENOMINATION : SOCIETE DE BOURSE GILBERT DUPONT

ADRESSE : 50 R D ANJOU 75008 PARIS

MILLESIME : 2016

SOCIETE DE BOURSE GILBERT DUPONT

Société en Nom Collectif

50 rue d'Anjou
75008 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2016

SOCIETE DE BOURSE GILBERT DUPONT

Société en Nom Collectif

50 rue d'Anjou
75008 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2016

Aux Associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société SOCIETE DE BOURSE GILBERT DUPONT, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la gérance. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

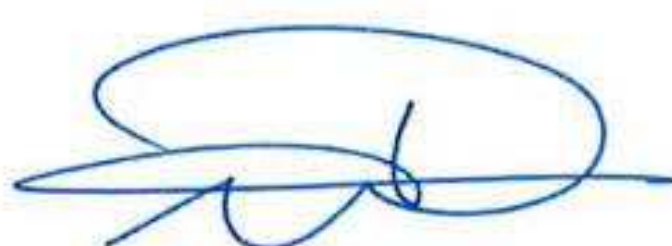
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la gérance et dans les documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Neuilly-sur-Seine, le 12 mai 2017

Le Commissaire aux Comptes

DELOITTE & ASSOCIES



Jean-Marc MICKELER

Bilans comparés au 31 décembre

SOCIETE DE BOURSE GILBERT DUPONT

(en milliers d'euros)

ACTIF	NOTES	2 015	2 016
CAISSE, BANQUES CENTRALES ET COMPTES COURANTS POSTAUX		3	3
EFFETS PUBLICS ET VALEURS ASSIMILÉES		0	0
CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT :	1	27 450	34 664
. OPERATIONS DE TRESORERIE		27 450	34 664
. Titres reçus en pension livrée à terme		0	0
OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE		812	996
OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES A REVENU FIXE	2	1 685	1 269
ACTIONS ET AUTRES TITRES A REVENU VARIABLE	2	5 405	3 356
TITRES DE PARTICIPATION ET FILIALES	3	0	0
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4	173	306
. MONTANT BRUT		1 784	2 035
. A MORTISSEMENTS		-1 611	-1 729
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4	12	8
. MONTANT BRUT		152	154
. A MORTISSEMENTS		-140	-146
CAPITAL SOUSCRIT NON VERSE			
ACTIONS PROPRES			
COMPTES DE NEGOCIATION ET REGLEMENT	5	1 325	2 695
. SOCIETE DE BOURSE		1 325	2 695
. AUTRES INSTITUTIONS FINANCIERES			
. CLIENTS		0	0
AUTRES ACTIFS	6	4 228	3 327
COMPTES DE REGULARISATION	7	715	825
TOTAL BILAN ACTIF		41 808	47 449

Bilans comparés au 31 décembre

SOCIETE DE BOURSE GILBERT DUPONT

(en milliers d'euros)

PASSIF	NOTES	2 015	2 016
INSTITUT D' EMISSION, TRESOR PUBLIC, COMPTES COURANTS POSTAUX			
DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	1	5 307	3 991
. OPERATIONS DE TRESORERIE (Autres comptes)		5 307	3 991
. DETTES A TERME		0	0
OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE		56	218
DETTES REPRESENTEES PAR UN TITRE		15	744
AUTRES PASSIFS	6	1 108	1 219
COMPTES DE REGULARISATION	7	1 796	1 979
COMPTES DE NEGOCIATION ET REGLEMENT	5	15 228	20 244
. SOCIETE DE BOURSE		721	786
. AUTRES INSTITUTIONS FINANCIERES			
. CLIENTS		14 507	19 458
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	8	4 503	5 591
. PROVISIONS POUR PERTES ET CHARGES		4 503	5 591
RESERVES	9	7 615	6 896
. PRIMES D'EMISSION, D' APPORT, etc		2 360	2 360
. RESERVE LEGALE		381	381
. RESERVE STATUTAIRE		19	19
. RESERVES FACULTATIVES		4 855	4 136
CAPITAL	9	3 806	3 806
REPORT A NOUVEAU			
BENEFICE NET		2 374	2 761
TOTAL BILAN PASSIF		41 808	47 449

Hors-Bilan comparé au 31 décembre

SOCIETE DE BOURSE GILBERT DUPONT

(en milliers d'euros)

HORS-BILAN	NOTES	2 015	2 016
ENGAGEMENTS DONNES			
. ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT			
. ENGAGEMENTS DE GARANTIE			
. ENGAGEMENTS SUR TITRES	10	5 405	3 356
ENGAGEMENTS RECUS			
. ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT			
. ENGAGEMENTS DE GARANTIE			
. ENGAGEMENTS SUR TITRES	10	9	11

Comptes de résultats comparés

SOCIETE DE BOURSE GILBERT DUPONT

(en milliers d'euros)

	NOTES	2015	2016	VARIATION 16/15 VALEUR ABSOLUE EN %	
+ INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	11	0	0	0	
- INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	11	-29	-39	-10	34,5%
+ REVENUS DES TITRES A REVENU VARIABLE	12	0	0	0	
+ COMMISSIONS (PRODUITS)	13	16 845	16 674	-171	-1,0%
- COMMISSIONS (CHARGES)	13	-3 297	-2 712	585	-17,7%
+ / - GAINS OU PERTES SUR OP DU PORTEFEUILLE DE NEGOCIATION	14	363	480	117	32,2%
+ / - GAINS OU PERTES SUR OP DU PORTEFEUILLE DE PLACEMENT ET ASS.		0	0	0	
+ AUTRES PRODUITS D' EXPLOITATION BANCAIRE		0	0	0	
- AUTRES CHARGES D' EXPLOITATION BANCAIRE		-150	-50	100	-66,7%
PRODUIT NET BANCAIRE		13 732	14 353	621	4,5%
- CHARGES GENERALES D' EXPLOITATION	15	-11 283	-11 443	-160	1,4%
- DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES	15	-87	-124	-37	42,5%
RESULTAT BRUT D' EXPLOITATION		2 362	2 786	424	18,0%
-COUT DU RISQUE	16	12	-25	-37	-308,3%
RESULTAT D' EXPLOITATION		2 374	2 761	387	16,3%
+ / - GAINS OU PERTES SUR ACTIFS IMMOBILISES		0	0	0	
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT		2 374	2 761	387	16,3%
+ / - RESULTAT EXCEPTIONNEL					
- IMPOT SUR LES BENEFICES					
+ / - DOTATIONS / REPRISES DE FRBG ET PROVISIONS REGLEMENTEES					
RESULTAT NET		2 374	2 761	387	16,3%

Annexe aux Comptes Annuels

SOCIETE DE BOURSE GILBERT DUPONT

Les comptes sociaux 2016 de la société de bourse GILBERT DUPONT comprennent le Bilan, le compte de Résultat et l'Annexe, qui forment un tout indissociable et sont présentés sous une forme comparative avec l'exercice précédent.

L'arrêté au 31 décembre 2016 fait ressortir les éléments suivants :

Total du bilan	47 449 140,33 €
Bénéfice net	2 760 965,81 €

Du fait du statut de SNC de la société de bourse GILBERT DUPONT, le bénéfice net apparaît dans les comptes pour un montant n'ayant pas supporté l'impôt.

PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

Les comptes arrêtés au 31 décembre 2016 sont présentés conformément aux dispositions de la loi n°96-597 du 2 juillet 1996, dite loi de modernisation des activités financières, selon le décret n°83-1020 du 29 novembre 1983 et selon le règlement ANC 2014-07 du 26 novembre 2014 de l'Autorité des Normes Comptables.

Le bilan, le compte de résultat et l'annexe sont établis en milliers d'euros.

Les principes comptables généraux ont été appliqués :

- principe de continuité d'exploitation
- principe d'indépendance des exercices
- principe de permanence des méthodes
- principe du nominalisme (inscription en coût historique) à l'exception des titres de transaction valorisés au prix de marché
- principe de prudence
- principe de non compensation
- principe d'intangibilité du bilan d'ouverture

A - OPÉRATIONS LIBÉLLÉES EN DEVISES

Au 31 décembre 2016, aucune opération en devise n'est enregistrée dans les comptes.

B - CONSOLIDATION

La société GILBERT DUPONT est consolidée par le CREDIT DU NORD suivant la méthode de l'intégration globale, le CREDIT DU NORD détenant au 31 décembre 2016 99,99% du capital de notre société.

C - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles correspondent à la valeur d'acquisition de logiciels concourant à l'exploitation. Ils sont amortis sur une période comprise entre trois et cinq ans conformément aux normes du groupe Crédit du Nord.

D - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition. L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire et selon les durées suivantes :

Matériel informatique, télématique et téléphonique	3 à 5 ans
Installations téléphonique et réseau	10 ans
Matériel	5 ans
Mobilier et agencements	10 ans

E - TITRES DE PARTICIPATION ET DE PLACEMENT

Les titres en portefeuille figurent à l'actif pour leur valeur d'acquisition. Ils font l'objet d'une évaluation au dernier cours de clôture de l'exercice. Les moins values latentes font l'objet de provisions pour dépréciation. Les plus values latentes ne sont pas comptabilisées.

F - ENGAGEMENTS SOCIAUX

Le personnel salarié GILBERT DUPONT bénéficie d'indemnités de fin de carrière (IFC) et de primes liées à l'ancienneté (PSA). Ces engagements sont calculés selon la méthode dite du "corridor".

La société de bourse GILBERT DUPONT a appliqué à compter du 1er janvier 2016 la recommandation 2013-02 de l'Autorité des Normes Comptables du 7 novembre 2013 relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite et avantages similaires. Cette recommandation permet de se rapprocher des dispositions prévues par la norme IAS 19 révisée. Les principales conséquences sont l'enregistrement en résultat des écarts actuariels sur les régimes postérieurs à l'emploi à prestations définies et, en cas de modification de plan, la comptabilisation immédiate en résultat du coût des services passés, que les droits soient acquis ou non. L'incidence de ce changement de méthode comptable a été comptabilisée à hauteur de 0,7 millions d'euros dans les capitaux propres au 1er janvier 2016.

G - PRETS-EMPRUNTS DE TITRES

Les prêts-emprunts de titres effectués sur le marché centralisé sont totalement adossés contre espèces. De ce fait, ces opérations sont comptablement traitées comme des opérations de pension livrée.

S'agissant d'opérations traitées directement avec le marché, il convient d'enregistrer ces opérations au niveau des établissements de crédits. Ainsi, les prêts/emprunts sont classés dans la rubrique "dettes/créances envers les établissements de crédit". Les rémunérations relatives aux prêts ou emprunts de titres sont enregistrées prorata temporis en compte de résultat.

H - TITRES

Titres de transaction:

Sont considérés comme des titres de transaction l'ensemble des interventions sur des marchés liquides, effectuées dès l'origine dans le but de revendre les titres ou de les placer auprès de la clientèle, à brève échéance. À la clôture de l'exercice, les titres font l'objet d'une évaluation sur la base de leur valeur de marché. Le solde global des différences résultant des variations de cours est porté en compte de résultat.

Titres de placement:

Ce sont les titres qui ne sont inscrits ni parmi les titres de transaction, ni parmi les titres d'investissement, ni parmi les titres de participation et filiales.

Les titres de placement sont inscrits à leur coût d'acquisition, frais exclus. Les intérêts courus à l'achat sont inscrits, le cas échéant, dans des comptes rattachés. La différence entre la valeur à la date d'acquisition et la valeur de remboursement de ces titres est étalée prorata temporis sur la durée restant à courir jusqu'à la date de remboursement. L'étalement de cette différence est réalisé en utilisant la méthode actuarielle.

À la clôture de l'exercice, la valeur des titres est estimée sur la base du cours le plus récent, pour les titres cotés, et d'après leur valeur probable de négociation, pour les titres non cotés. Les moins-values latentes issues de cette évaluation donnent lieu à la constitution d'une dépréciation; les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées.

I - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions, autres que celles afférentes à des avantages du personnel, représentent des passifs dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés de façon précise. Leur constitution est subordonnée à l'existence d'une obligation de l'entité à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

J - INTERETS, DIVIDENDES ET COMMISSIONS

Les intérêts ainsi que les commissions assimilés à des intérêts sont enregistrés en compte de résultat prorata temporis. Les commissions sont enregistrées en fonction de la nature des prestations auxquelles elles se rapportent.

Les commissions rémunérant des services ponctuels sont comptabilisées immédiatement en résultat.

Les commissions acquises rémunérant des services continus sont étalées sur la durée de vie de la prestation fournie.

Les revenus des actions, dividendes et acomptes sur dividendes sont enregistrés au fur et à mesure de leur encaissement. Les revenus des obligations sont inscrits prorata temporis en résultat. Les intérêts courus à l'achat sont portés dans un compte de régularisation.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Les informations complémentaires au bilan, hors-bilan et compte de résultat sont présentées dans les notes ci-après 1 à 17.

SOCIETE DE BOURSE GILBERT DUPONT
Notes annexes aux comptes de bilan

NOTE 1 - CREANCES ET DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

(en milliers d'euros)

ACTIF	2015	2016	VARIATION 16/15	
			VALEUR	EN %
			ABSOLUE	
COMPTES A VUE	27 450	34 664	7 214	26,3
TOTAL DES COMPTES A VUE	27 450	34 664	7 214	26,3
TITRES RECUS EN PENSION A TERME	0	0	0	N.S
TOTAL DES COMPTES A TERME	0	0	0	N.S
TOTAL	27 450	34 664	7 214	26,3

La société de bourse GILBERT DUPONT dispose d'une trésorerie de 34 664 K€ dans les livres du CREDIT DU NORD et de la SOCIETE GENERALE au 31 décembre 2016.

(en milliers d'euros)

PASSIF	2015	2016	VARIATION 16/15	
			VALEUR	EN %
			ABSOLUE	
COMPTES A VUE	0	0	0	0,0
COMPTES ET EMPRUNTS JJ	5 307	3 990	-1 317	-24,8
DETTES RATTACHÉES	0	0	0	N.S
TOTAL DES DETTES A VUE	5 307	3 990	-1 317	-24,8
COMPTES ET EMPRUNTS A TERME				
DETTES RATTACHÉES				
TITRES DONNES EN PENSION A TERME				
TOTAL DES DETTES A TERME	0	0	0	0,0
TOTAL	5 307	3 990	-1 317	-24,8

Gilbert Dupont dispose d'une avance reçue sur achat de titres SRD provenant de deux de ses clients RTO pour un montant total de 3 990 K€.

SOCIETE DE BOURSE GILBERT DUPONT
Notes annexes aux comptes de bilan

NOTE 2 - OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES A REVENU FIXE

(en milliers d'euros)

	2015	2016	VARIATION 16/15	
			VALEUR ABSOLUE	EN %
TITRES DE TRANSACTION				
ANIMATION DE MARCHE	1 588	758	-830	-52,3
OPERATIONS DE CONTREPARTIE OBLIGATAIRE	97	511	414	426,8
TITRES DE PLACEMENT				
MONTANT BRUT	0	0	0	0,0
PROVISIONS	0	0	0	0,0
TOTAL	1 685	1 269	-416	-24,7

NOTE 2 - ACTIONS ET AUTRES TITRES A REVENU VARIABLE

(en milliers d'euros)

	2015	2016	VARIATION 16/15	
			VALEUR ABSOLUE	EN %
TITRES DE TRANSACTION				
EMPRUNTS DE TITRES				
ANIMATION DE MARCHE				
PARTS D'OPCVM	0	0	0	0,0
TITRES DE PLACEMENT				
POSITIONS SRD	5 405	3 356	-2 049	-37,9
TOTAL	5 405	3 356	-2 049	-37,9

Conformément au règlement ANC 2014-07 du 26 novembre 2014 de l'Autorité des Normes Comptables, les titres acquis suite à un ordre d'achat SRD sont enregistrés au sein du portefeuille de placement.
Les titres acquis étant destinés à être livrés, il n'y a pas lieu d'enregistrer de résultats de réévaluation (non prise en compte des moins values latentes).

SOCIETE DE BOURSE GILBERT DUPONT
Notes annexes aux comptes de bilan

NOTE 3 - TITRES DE PARTICIPATION

		(en milliers d'euros)	
TITRES DE PARTICIPATION	2015	2016	VARIATION 16/15 EN %
			VALEUR ABSOLUE
MONTANT BRUT	0	0	0
PROVISIONS			
MONTANT NET	0	0	0

Gilbert dupont ne détient aucune participation à son actif.

SOCIETE DE BOURSE GILBERT DUPONT
Notes annexes aux comptes de bilan

NOTE 4 - IMMOBILISATIONS

(en milliers d'euros)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	2015	2016	VARIATION 16/15	
			VALEUR	EN %
			ABSOLUE	
IMMOBILISATIONS, MONTANT BRUT AU 01 JANVIER	1 689	1 784	95	5,6
ACQUISITIONS DE L'EXERCICE	95	251	156	164,2
CESSIONS DE L'EXERCICE	0	0	0	
IMMOBILISATIONS, MONTANT BRUT AU 31 DÉCEMBRE	1 784	2 035	251	14,1
IMMOBILISATIONS, AMORTISSEMENTS AU 01 JANVIER	1 529	1 611	82	5,4
DOTATIONS DE L'EXERCICE	82	118	36	43,9
REPRISES DE L'EXERCICE	0	0	0	
IMMOBILISATIONS, AMORTISSEMENTS AU 31 DÉCEMBRE	1 611	1 729	118	7,3
IMMOBILISATIONS, MONTANT NET AU 31 DÉCEMBRE	173	306	133	76,9

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(en milliers d'euros)				
	2015	2016	VARIATION 16/15	
			VALEUR	EN %
			ABSOLUE	
IMMOBILISATIONS, MONTANT BRUT AU 01 JANVIER	141	152	11	7,8
ACQUISITIONS DE L'EXERCICE	11	2	-9	-81,8
CESSIONS DE L'EXERCICE	0	0	0	0,0
IMMOBILISATIONS, MONTANT BRUT AU 31 DÉCEMBRE	152	154	2	1,3
IMMOBILISATIONS, AMORTISSEMENTS AU 01 JANVIER	136	140	4	2,9
DOTATIONS DE L'EXERCICE	4	6	2	50,0
REPRISES DE L'EXERCICE	0	0	0	0,0
IMMOBILISATIONS, AMORTISSEMENTS AU 31 DÉCEMBRE	140	146	6	4,3
IMMOBILISATIONS, MONTANT NET AU 31 DÉCEMBRE	12	8	-4	-33,3

SOCIETE DE BOURSE GILBERT DUPONT
Notes annexes aux comptes de bilan

NOTE 5 - COMPTES DE NEGOCIATION ET REGLEMENT

(en milliers d'euros)

A L'ACTIF	2015	2016	VARIATION 16/15	
			VALEUR ABSOLUE	EN %
SOCIETE DE BOURSE	1 325	1 865	540	40,8
AUTRES INSTITUTIONS FINANCIERES				
CLIENTS	0	830	830	N.S
TOTAL	1 325	2 695	1 370	103,4

(en milliers d'euros)

AU PASSIF	2015	2016	VARIATION 16/15	
			VALEUR ABSOLUE	EN %
SOCIETE DE BOURSE	721	786	65	9,0
AUTRES INSTITUTIONS FINANCIERES				
CLIENTS	14 507	19 458	4 951	34,1
TOTAL	15 228	20 244	5 016	32,9

Les comptes d'intermédiation représentent pour l'essentiel les créances et les dettes qui résultent du dépouillement des ordres exécutés pour nos clients et non dénoués au 31 décembre 2016.

Les encours clients représentent les avoirs et dettes de clients en conservation chez Gilbert Dupont.

SOCIETE DE BOURSE GILBERT DUPONT
Notes annexes aux comptes de bilan

NOTE 6 - DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS

(en milliers d'euros)

	2015	2016	VARIATION 16/15 VALEUR EN % ABSOLUE	
AUTRES ACTIFS				
TVA DEDUCTIBLE	105	105	0	0,0
TAXE SUR LES SALAIRES	22	0	-22	N.S
CERTIFICATS D'ASSOCIATIONS	2	2	0	0,0
DÉPÔTS DE GARANTIE	6	7	1	16,7
DÉBITEURS DIVERS	4 093	3 213	-880	-21,5
TOTAL ACTIF	4 228	3 327	-901	-21,3
AUTRES PASSIFS				
TAXE SUR LES SALAIRES	0	70	70	N.S
TVA COLLECTÉE	465	481	16	3,4
TVA A DECAISSER	0	149	149	N.S
TAXE SUR LES TRANSACTIONS FINANCIÈRES	198	142	-56	-28,3
ORGANISMES SOCIAUX	428	325	-103	-24,1
CRÉDITEURS DIVERS	17	52	35	205,9
TOTAL PASSIF	1 108	1 219	111	10,0

Note sur le prorata de TVA :

Le prorata de TVA pour 2016 s'élève à 79%.

Compte tenu de ces taux, nous sommes assujettis partiellement à la taxe sur les salaires au contre prorata de 21% pour 2016.

SOCIETE DE BOURSE GILBERT DUPONT
Notes annexes aux comptes de bilan

NOTE 7 - COMPTES DE REGULARISATION

(en milliers d'euros)

	2015	2016	VARIATION 16/15	
			VALEUR	EN %
			ABSOLUE	
ACTIF				
PRODUITS A RECEVOIR	586	659	73	12,5
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	129	166	37	28,7
TOTAL ACTIF	715	825	110	15,4
PASSIF				
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	40	29	-11	-27,5
CHARGES A PAYER	1 756	1 950	194	11,0
DIVERS				
TOTAL PASSIF	1 796	1 979	183	10,2

Comptes de régularisation -Actif

Les produits à recevoir concernent essentiellement le courtage réalisé sur le dernier mois de l'année.

Les charges constatées d'avance représentent la quote part payée d'avance relative aux contrats de maintenance concernant la période 2016-2017.

Comptes de régularisation -Passif

Les charges à payer résultent principalement :

- des charges fiscales et sociales, des commissions dues aux entreprises de marché et à PAREL pour un montant de 424 K€
- provision pour dégroupages pour un montant de 353 K€
- provision pour congés payés pour un montant de 486 K€
- divers frais (missions, télécommunication, traductions, honoraires des commissaires aux comptes, intéressement, etc ...)

SOCIETE DE BOURSE GILBERT DUPONT
Notes annexes aux comptes de bilan

NOTE 8 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

(en milliers d'euros)

	Stock 31/12/2015	Dotation	Reprise Utilisation	Stock 31/12/2016
PASSIFS SOCIAUX (1)	1 574	1 056	23	2 607
PROVISION RESSOURCES HUMAINES	438	70	325	183
PROVISION POUR RISQUES DE MARCHE	300	50	0	350
PROVISION POUR CHARGES	2 191	2 226	1 965	2 452
TOTAL	4 503	3 402	2 313	5 592

Les provisions pour passifs sociaux ont fait l'objet d'une dotation nette de 314 K€. Cette dotation correspond à une revalorisation de nos engagements au titre des passifs sociaux.

(1) dans le cadre de la 1ère application de la recommandation 2013-02 de l'ANC, ce changement de méthode est passé par les capitaux propres pour un montant de 719 K€. Pour simplifier la présentation de cette note, ce montant est inclus dans la dotation mentionnée ci-dessus.

La provision pour ressources humaines a été reprise en partie au cours de l'exercice.

La provision pour risques de marché a été majorée de 50 K€ cette année. Elle est relative à nos risques opérationnels et réglementaires sur les marchés financiers; enquêtes AMF en cours dans le cas présent.

Les provisions pour charges couvrent les avantages au personnel.

SOCIETE DE BOURSE GILBERT DUPONT
Notes annexes aux comptes de bilan

NOTE 9 - VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	(en milliers d' euros)			
	CAPITAL	RÉSERVES	REPORT A NOUVEAU	TOTAL
ENCOURS AU 31 DÉCEMBRE 2014	3 806	7 615	0	11 421
RÉSULTAT 2015			2 374	2 374
DISTRIBUTION 2015		0	-2 374	-2 374
SOLDE AU 1ER JANVIER 2016	3 806	0	0	3 806
AUTRES MOUVEMENTS (1)	0	-719	0	-719
ENCOURS AU 31 DÉCEMBRE 2016	3 806	6 896	0	10 702
RÉSULTAT 2016		-	2 742	2 742
TOTAL AU 31 DÉCEMBRE 2016	3 806	6 896	2 742	13 444

(1) Application au 1er janvier 2016 de la recommandation de l'ANC 2013,02 : - 0,719 million d'euros
 La répartition du capital social de € 3.806.440 divisé en 46 420 parts au 31 décembre 2015 est la suivante :

CREDIT DU NORD 46 419 parts
 SFAG 1 part

Ainsi, le Crédit du Nord reprend par intégration globale dans ses comptes consolidés les comptes de la société de bourse Gilbert Dupont.

SOCIETE DE BOURSE GILBERT DUPONT
Note annexe aux comptes de Hors- Bilan

NOTE 10 - HORS-BILAN

		<i>(en milliers d' euros)</i>	
	2015	2016	VARIATION 16/15
			VALEUR ABSOLUE EN %
ENGAGEMENTS DONNES			
. ENGAGEMENTS SUR TITRES			
TITRES A LIVRER (POSITION SRD A L' ACHAT)	5 405	3 356	-2 049 -37,9
ENGAGEMENTS RECUS			
. ENGAGEMENTS DE GARANTIE			
NANTISSEMENT			
. ENGAGEMENTS SUR TITRES			
TITRES A RECEVOIR (POSITION SRD A LA VENTE)	9	11	2 22,2
AUTRE ENGAGEMENTS			
. IFAT DE TAUX			
OPERATIONS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS			0 0,0

Les positions SRD en hors-bilan correspondent à des titres à livrer pour 3 356 k€ et des titres à recevoir pour 11 k€.

SOCIETE DE BOURSE GILBERT DUPONT
Notes annexes aux comptes de résultats

NOTE 11 - INTERETS ET RESULTATS ASSIMILES

		(en milliers d'euros)	
	2015	2016	VARIATION 16/15 VALEUR ABSOLUE EN %
INTERETS NETS ET REVENUS DIVERS			
Intérêts et produits assimilés sur :			
. OPERATIONS AVEC ETABLISSEMENTS DE CREDIT			
. OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE			
. AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	0	0	0 N.S
SOUS-TOTAL	0	0	0 N.S
Intérêts et charges assimilées sur :			
. OPERATIONS AVEC ETABLISSEMENTS DE CREDIT	-29	-38	-9 31,0
. OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE			
. AUTRES INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES			
SOUS-TOTAL	-29	-38	-9 31,0
Produits (charges) nets (nettes) sur :			
. OPERATIONS AVEC ETABLISSEMENTS DE CREDIT	-29	-38	-9 31,0
. OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE			
. AUTRES	0	0	0 N.S
TOTAL INTERETS ET RESULTATS ASSIMILES	-29	-38	-9 31,0

Les autres intérêts et produits assimilés concernent :

- des intérêts sur dépôts négatifs auprès de PAREL pour -37 k€ (contre -28 k€ sur l'exercice 2015). Ils sont donc comptabilisés en charge.

Les autres intérêts et charges assimilées concernent :

Les agios supportés au titre du découvert en compte domicilié au CREDIT DU NORD s'élèvent à -1 K€ (contre -1 K€ sur l'exercice précédent).

SOCIETE DE BOURSE GILBERT DUPONT
Notes annexes aux comptes de résultats

NOTE 12 - REVENUS DES TITRES A REVENU VARIABLE

(en milliers d'euros)

	2015	2016	VARIATION 16/15	
			VALEUR ABSOLUE	EN %
TITRES DE PARTICIPATION ET FILIALES				
. PARTICIPATIONS	0	0	0	0,0
TOTAL	0	0	0	0,0

Gilbert Dupont ne détient aucun titre de participation à son actif.

SOCIETE DE BOURSE GILBERT DUPONT
Notes annexes aux comptes de résultats

NOTE 13 - COMMISSIONS

(en milliers d'euros)

	2015	2016	VARIATION 16/15	
			VALEUR	EN %
			ABSOLUE	
Produits				
. COMMISSIONS BANCAIRES	0	0	0	0,0
. COMMISSIONS FINANCIERES	16 845	16 674	-171	-1,0
REMUNERATION D'INTERMEDIAIRE SUR MARCHÉ SECONDAIRE	10 714	9 394	-1 320	-12,3
Courtage sur actions	10 647	9 335	-1 312	-12,3
Courtage sur obligations	42	36	-6	-14,3
Commission de règlement différé	25	23	-2	-8,0
INTERVENTION SUR LES MARCHES PRIMAIRES	2 482	3 769	1 287	51,9
Commissions d'émission	2 480	3 769	1 289	52,0
Commissions de souscription	2	0	-2	-100,0
PRODUITS DIVERS	3 649	3 511	-138	-3,8
Produits de la conservation et divers	3 649	3 511	-138	-3,8
SOUS-TOTAL	16 845	16 674	-171	-1,0
Charges				
. COMMISSIONS BANCAIRES	-3	-3	0	0,0
FRAIS BANCAIRES CDN / BDF	-3	-3	0	0,0
. COMMISSIONS FINANCIERES	-3 294	-2 709	585	-17,8
FRAIS SUR MARCHÉ PRIMAIRE	-26	0	26	-100,0
Rétrocession de commission d'émission	-26	0	26	-100,0
FRAIS SUR MARCHÉ SECONDAIRE	-2 967	-2 448	519	-17,5
Commission de négociation payée à EURONEXT	-1 085	-748	337	-31,1
Autres commissions de négociation	-26	-25	1	-3,8
Commission de compensation versée à PAREL	-1 856	-1 675	181	-9,8
Rétrocession de courtage	0	0	0	0,0
Frais d'achat et vente de titres	0	0	0	0,0
FRAIS DE CONSERVATION VERSES A EUROCLEAR	-301	-261	40	-13,3
FRAIS MATIF	0	0	0	0,0
SOUS-TOTAL	-3 297	-2 712	585	-17,7
Commissions nettes				
. COMMISSIONS BANCAIRES	-3	-3	0	0,0
. COMMISSIONS FINANCIERES	13 551	13 965	414	3,1
TOTAL COMMISSIONS	13 548	13 962	414	3,1

SOCIETE DE BOURSE GILBERT DUPONT
Notes annexes aux comptes de résultats

NOTE 14 - RESULTATS SUR PORTEFEUILLE DE NEGOCIATION

(en milliers d'euros)

	2015	2016	VARIATION 16/15	
			VALEUR	EN %
			ABSOLUE	
Résultat sur IFAT				
. GAIN SUR EUROBONDS	0	0	0	0,0
. PERTE SUR EUROBONDS	0	0	0	0,0
SOUS-TOTAL	0	0	0	0,0
Gains sur titres de transaction				
. ACTIVITE DE MARCHÉ ET CONTREPARTIE	441	506	65	14,7
. RESULTAT ARRONDIS/ERREURS	4	7	3	75,0
. PRODUITS NETS SUR CESSIION SICAV	0		0	
SOUS-TOTAL	445	513	68	15,3
Pertes sur titres de transaction				
. ACTIVITE DE MARCHÉ ET CONTREPARTIE	-13	0	13	-100,0
. RESULTAT ARRONDIS/ERREURS	-69	-33	36	-52,2
SOUS-TOTAL	-82	-33	49	-59,8
TOTAL	363	480	117	32,2

SOCIETE DE BOURSE GILBERT DUPONT
Notes annexes aux comptes de résultats

NOTE 15 - FRAIS GENERAUX

	2015	2016	VARIATION 16/15 VALEUR ABSOLUE EN %	
CHARGES DE PERSONNEL				
. SALAIRES	4 090	4 407	317	7,8
. CHARGES DE RETRAITES	659	682	23	3,5
. AUTRES CHARGES SOCIALES ET FISCALES	1 444	1 563	119	8,2
. PARTICIPATION, INTERESSEMENT ET ABONDEMENTS	141	170	29	20,6
. DIVERS (RESTRUCTURATION, PROVISIONS IFC / PSA)	507	318	-189	-37,3
SOUS-TOTAL	6 841	7 140	299	4,4
IMPOTS ET TAXES				
. IMPOTS ET TAXES	156	162	6	3,8
SOUS-TOTAL	156	162	6	3,8
AUTRES CHARGES				
. PERSONNEL DETACHE	1 257	1 319	62	4,9
. LOYERS ET CHARGES LOCATIVES	356	366	10	2,8
. SOUS-TRAITANCE INFORMATIQUE	914	735	-179	-19,6
. AUTRES SERVICES TECHNIQUES SOUS-TRAITES	233	268	35	15,0
. DOCUMENTATION, COLLOQUES, SEMINAIRES	177	188	11	6,2
. PUBLICITE, PUBLICATIONS, RELATIONS PUBLIQUES	176	174	-2	-1,1
. DEPLACEMENTS, MISSIONS ET RECEPTIONS	163	177	14	8,6
. FRAIS POSTAUX ET DE TELECOMMUNICATIONS	204	200	-4	-2,0
. ENTRETIEN ET REPARATIONS	447	267	-180	-40,3
. AUTRES	359	447	88	24,5
SOUS-TOTAL	4 286	4 141	-145	-3,4
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS				
. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	82	118	36	43,9
. IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5	6	1	20,0
SOUS-TOTAL	87	124	37	42,5
TOTAL FRAIS GENERAUX	11 370	11 567	197	1,7

SOCIETE DE BOURSE GILBERT DUPONT
Notes annexes aux comptes de résultats

NOTE 15 bis - NOTE SUR LE PERSONNEL

Au 31 décembre 2016, le personnel propre à GILBERT DUPONT est de 44 personnes. Par ailleurs, 13 personnes sont totalement détachées du CREDIT DU NORD, notre maison-mère.

Engagements de retraite

Les engagements au titre des régimes de retraite obligatoire sont couverts par des cotisations prises en charge au fur et à mesure de leur versement à des organismes de retraite indépendants qui gèrent ensuite le paiement des pensions.

Autres engagements

Les salariés de GILBERT DUPONT bénéficient d'indemnités de fin de carrière et d'autres avantages à long terme. Les engagements au titre de ces avantages sont calculés selon une méthode actuarielle. Comme le Groupe Crédit du Nord, Gilbert Dupont applique la recommandation 2003-R01 du Conseil National de la Comptabilité.

Ces 2 catégories d'avantages sont traitées de la façon suivante :

- les indemnités de fin de contrat de travail, constituées exclusivement des prestations à la charge de la société entre la date du départ effectif du salarié et celle de leur prise en charge par les organismes de retraite. Ces engagements font l'objet d'une provision, calculée selon une méthode actuarielle.
- pour les autres avantages à long terme, le personnel de Gilbert Dupont peut bénéficier d'un compte épargne temps, ainsi que de primes liées à l'ancienneté. Ces engagements sont intégralement provisionnés. L'évaluation des engagements est effectuée par un actuaire indépendant.

Le montant des engagements a été déterminé, pour l'exercice 2016, avec les hypothèses actuarielles suivantes :

- Le taux d'actualisation utilisé est fonction de la duration de chacun des régimes (-0,1% à 3 ans / 0,2% à 5 ans / 1,0% à 10 ans et 1,5% à 15 ans).
- Le taux d'inflation est fonction de la duration de chacun des régimes (1,1% à 3 ans / 1,2% de 4 à 5 ans / 1,5% à 10 ans).
- La durée de vie d'activité moyenne est déterminée individuellement par avantage et est calculée en tenant compte des hypothèses de taux de rotation.

SOCIETE DE BOURSE GILBERT DUPONT
Notes annexes aux comptes de résultats

NOTE 16 - COUT DU RISQUE

(en milliers d'euro)

	2015	2016	VARIATION 16/15	
			VALEUR	EN %
			ABSOLUE	
Dépréciations				
. DOTATIONS DE L'EXERCICE	0	25	25	N.A
. PERTES NON COUVERTES PAR DES DEPRECIATIONS				
. PERTES COUVERTES PAR DES DEPRECIATIONS	38	0	-38	-100,0
SOUS-TOTAL	38	25	-13	-34,2
Reprises				
. REPRISES DE DEPRECIATIONS	50	0	-50	-100,0
. RECUPERATION SUR CREANCE AMORTIES				
SOUS-TOTAL	50	0	-50	-100,0
TOTAL COUT DU RISQUE	12	-25	-37	308,3

Le coût du risque correspond exclusivement au risque de contrepartie sur nos encours commerciaux.

SOCIETE DE BOURSE GILBERT DUPONT
Notes annexes aux comptes de résultats

NOTE 17 - VENTILATION DE CERTAINS EMPLOIS / RESSOURCES SELON LEUR DURÉE RÉSIDUELLE

<i>(en milliers d'euros)</i>	Jusqu'à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Durée indéterminée	TOTAL
EMPLOIS						
CAISSE, BANQUES CENTRALES	3					3
CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT :	34 665					34 665
. Opérations de trésorerie	34 665					34 665
OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE	990					990
OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES A REVENU FIXE	1 269					1 269
ACTIONS ET AUTRES TITRES A REVENU VARIABLE	3 356					3 356
RESSOURCES						
DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	3 991					3 991
. OPERATIONS DE TRESORERIE (Autres comptes)	3 991					3 991
. DETTES A TERME	0					0
OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE	218					218
DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE	744					744

Société de Bourse Gilbert DUPONT
Société en Nom Collectif au capital de 3.806.440 €
Siège Social : 50, rue d'Anjou
75008 PARIS
SIREN 472 500 503 R.C.S. PARIS

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DES ASSOCIÉS DU 29 MAI 2017

L'an deux mille dix-sept, le **vingt-neuf mai à 16 heures**, les Associés de la Société de Bourse Gilbert DUPONT, société en nom collectif au capital de 3.806.440 €, dont le siège est à PARIS 8ème, 50, rue d'Anjou, immatriculée au registre du commerce et des Sociétés à Paris sous le numéro B 472.500.503, se sont réunis au siège social sur la convocation qui leur a été adressée individuellement le mai 2017.

L'Assemblée est présidée par **Monsieur Philippe AYMERICH** représentant le CREDIT DU NORD, associé acceptant possédant le plus grand nombre de parts.

Le Président constate que sont présents :

- Le CREDIT DU NORD, qu'il représente lui-même, propriétaire de.....	46.419 parts
- La Société Financière d'Analyse et de Gestion (SFAG), propriétaire de.....	1 part
Total des parts représentées.....	46.420 parts.

Monsieur le Président déclare alors que l'Assemblée est valablement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Monsieur le Président déclare que, conformément à la législation en vigueur, tous les documents prévus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social avant la présente réunion :

- Le rapport du gérant ainsi que les rapports des Commissaires aux Comptes sur l'exercice écoulé ;
- Le bilan, le compte de résultat, l'annexe ;
- Le texte des Résolutions soumises à l'approbation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Puis, il rappelle que la présente Assemblée Générale est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de Gestion et Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice 2016 ;
- Approbation des comptes et Affectation des résultats ; Renouvellement de mandats de membres du Comité de Surveillance ;

- Avis consultatif sur la rémunération versée en 2016 aux personnes visées à l'article L.511-73 du Code Monétaire et Financier ;
- Pouvoirs.

Puis, lecture est donnée du Rapport de Gestion de la Gérance ainsi que du Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'exercice écoulé.

Après lecture de ces rapports, Monsieur le Président offre la parole aux membres de l'Assemblée qui auraient des explications à demander ou des observations à formuler.

Après échange de diverses observations et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président met aux voix les résolutions ainsi conçues :

Première Résolution

Approbation des comptes sociaux – Qultus à la gérance

L'Assemblée Générale des Associés, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après avoir entendu la lecture du Rapport de Gestion de la Gérance ainsi que celle du Rapport Général des Commissaires aux Comptes, approuve les opérations qui y sont retracées, le bilan arrêté au 31 décembre 2015 et le compte de résultats de l'exercice 2015.

Tels qu'ils sont présentés à l'Assemblée Générale des Associés, les comptes annuels font ressortir un bénéfice net de **2.760.965,81 €**.

En conséquence, l'Assemblée Générale des Associés donne à la Gérance quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Deuxième Résolution

Affectation du résultat

Selon la proposition faite dans le Rapport de Gestion de la Gérance, l'Assemblée Générale des Associés, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, décide de répartir le bénéfice s'élevant à **2.760.965,81 euros**.

Le montant du bénéfice distribuable est affecté, dans son intégralité, aux comptes courants des Associés avec effet au 31 décembre 2016, conformément aux dispositions des statuts proportionnellement à leur part dans le capital social, soit :

▫ Crédit du Nord	2.760.906,33 €
▫ S.F.A.G.	59,48 €

La réserve légale est maintenue à **380.644,00 €**.

Conformément aux dispositions légales, il est rappelé que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice 2015	51,14 €	net par part soit au total	2.373.781,82 €
Exercice 2014	55,53 €	net par part soit au total	2.577.603,87 €
Exercice 2013	22,54 €	net par part soit au total	1.046.185,18 €

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Troisième Résolution

Avls consultatif sur la rémunération versée en 2016 aux personnes visées à l'article L.511-73 du Code Monétaire et Financier

L'Assemblée Générale des Associés, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, consultée en application de l'article L.511-73 du Code Monétaire et Financier, émet un avls favorable sur l'enveloppe globale de 390 K€ des rémunérations de toutes natures versées durant l'exercice 2016 aux personnes visées par ledit article.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Quatrième Résolution

Ratification de la cooptation du mandat d'un membre du Comité de Surveillance

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, ratifie la cooptation de M. Philippe AYMERICH pour remplacer M. François ORAIN, démissionnaire, dans ses fonctions de Membre du Comité de Surveillance pour la durée du mandat restant à courir de ce dernier soit à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer en 2019 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Cinquième résolution

Renouvellement du mandat d'un membre du Comité de Surveillance

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, décide de renouveler le mandat de M. Stéphane LABAT SAINT VINCENT en qualité de Membre du Comité de Surveillance pour une durée de 3 ans. Son mandat expirera lors de l'Assemblée Générale appelée à statuer en 2020 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Sixième résolution

Renouvellement du mandat d'un membre du Comité de Surveillance

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, décide de renouveler le mandat de M. Marc SALLE de CHOU en qualité de Membre du Comité de Surveillance pour une durée de 3 ans. Son mandat expirera lors de l'Assemblée Générale appelée à statuer en 2020 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Septième résolution

Renouvellement du mandat d'un membre du Comité de Surveillance

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, décide de renouveler le mandat de Mme. Clara LEVY-BAROUCHE en qualité de Membre du Comité de Surveillance pour une durée de 3 ans. Son mandat expirera lors de l'Assemblée Générale appelée à statuer en 2020 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Huitième résolution

Pouvoirs

L'Assemblée Générale des Associés confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de ses délibérations en vue de l'accomplissement des formalités de dépôt légal.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16:30.

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large loop followed by a vertical stroke and a horizontal stroke.

Certifié conforme, le Gérant